

LES RICORDANZE FLORENTINES AUX XIV^e ET XV^e SIÈCLES.

Mon intervention s'appuiera en bonne partie sur les travaux nombreux et éclairants consacrés depuis trente ans et plus à ce qu'il est convenu d'appeler les *Ricordanze* des hommes d'affaires italiens, à savoir, au sens large, leurs livres de raison. Tenir un livre de raison n'est l'exclusive de personne et les recherches les plus récentes ont révélé leur existence çà et là en Italie (Milanais, Ombrie, Italie du sud – *Principato citeriore* –) mais la Toscane, et principalement Florence, constituent leur terre d'élection. Le tableau suivant détaille le contenu de ces *Ricordanze* florentines d'après la liste qu'en a donnée Christiane Klapisch dans son ouvrage *La maison et le nom*, p. 344-347. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette liste reprend l'acquis des nombreux travaux antérieurs, enrichi des recherches personnelles de l'auteur, dont chacun connaît la compétence. Mis à part quelques documents éventuellement enfouis dans des fonds marginaux, ces 128 numéros sont parfaitement représentatifs de ce genre littéraire. On trouvera dans le tableau qui suit les informations, empruntées à la liste même, concernant la date de leur mise en train, la durée de leur rédaction et mise à jour et l'allure générale des informations fournies par chacune d'entre elles.

1- Début de la rédaction

avt 1300	1300-1350	1351-1374	1375-1399	1400-1424	1425-1449	1450-1474
2	6	11	10	20	20	19
1475-1499		1500-1525				
27		13				

La mode des *ricordanze* s'étend largement dans le temps et elle déborde la date de 1525, à laquelle s'arrête le comptage de C. Klapisch. Après un début précoce, elle connaît toute sa vogue au XV^e s, dont les textes représentent ici 67% de l'ensemble

2 - Durée de la mise à jour par les rédacteurs (successifs)

< 5 ans	< 10 ans	< 15 ans	< 20 ans	< 25 ans	< 30 ans	< 35 ans	< 40 ans
9	13	11	13	13	5	10	4
< 45 ans	< 50 ans	> 50 ans*	Total				
9	10	7	(104)				

* Capponi 53 ans; Rinieri 57 ans; Martelli 64 ans; Rinuccini 66 ans; Parenti 72 ans; Curianni 103 ans

La *ricordanza* est le plus souvent une œuvre familiale, ou plutôt lignagère, les rédacteurs reprenant le manuscrit d'une génération à l'autre pendant un nombre respectable de décennies : de 20 à 50 ans pour 49 % d'entre eux, et à 7 reprises même plus de 50 ans (jusqu'à 103 ans).

3 - Nature générale des informations (livre par livre)

Créanciers débiteurs	Livre de caisse	Journal	<i>Ricordanze</i> 1	<i>Ricordanze</i> 2
52	5	7	14	100
Mémorial	<i>Zibaldone</i>	Total		
4	2	184		

Comme on le voit, sous le mot *ricordanze* se dissimule une grande variété d'orientations, fréquemment mélangées du reste, car les frontières sont incertaines entre les rubriques de cette classification, ce qui est ici le cas pour 59 de ces livres, qu'on voit pour la plupart mêler aux *ricordanze* l'enregistrement de dettes ou de créances. Dans leur principe cependant, les trois premières catégories (créanciers-débiteurs, livres de caisse, et journal) renvoient à différents livres de la comptabilité marchande; la dernière, désignée par le mot *zibaldone*, rassemble sans ordre des réflexions, informations, recettes, proverbes, textes retenus et recopiés au hasard des intérêts de l'auteur. Les *ricordanze* proprement dites, réparties ici en deux groupes, enregistrent des informations plus personnelles, d'ordre le plus souvent privé, concernant la gestion du patrimoine foncier, les événements familiaux, mariages, naissances, baptêmes, décès. Il arrive que cette partie prenne l'allure d'une véritable généalogie commentée, assortie de portraits très vivants, voire d'une chronique familiale, catégorie classée ici à part, en suivant C. Klapisch, sous la rubrique mémorial.

LES RICORDANZE PROPREMENT DITES : QUELQUES EXTRAITS

Les premières publications de *ricordanze* ont accompagné dès le XIX^e siècle la mise en valeur de leur intérêt historique, avec une priorité pour les plus anciennes, en raison de leur originalité linguistique. Les textes antérieurs au XIV^e siècle ont été repérés et publiés en 1952 par Arrigo Castellani dans *Nuovi testi fiorentini del Dugento*, et c'est à lui que nous devons nos deux premiers exemples

A) *Libro del dare e dell' avere e di varie ricordanze do Lapo Riccomanni (1281-1297)*

Il s'agit encore d'un registre composite, où prévalent les rubriques créanciers-débiteurs :

– c. 1 v^o *Riccomano jacopi e chonpagni deono dare in fior. etc.*, soit 56 entrées de créances (*de dare*) jusqu'à 19 v^o

– c. 21 v^o *Andrea e Corso fratelli f. di messer Duco Adimari deono avere...* soit 13 entrées de débit (*de avere*)

Eparpillées au milieu du registre, 17 entrées (20 %) commencent par *Ricordanza*. De type quelque peu différent.

Ricordanza. ch'è de la conpangnia che Lapo Richomani ebe con Dino e con Panochia suo fratello a Orvieto : quella conpangnia si si partio e videro insieme ragione..

Ricordanza ch'è de la conpangnia che Lapo Richomani ebe co'Lapo Cavolini e co'Lotto e co' Neri f. di Maneto Chavolini a Perugia : quella conpangnia si si partio e rivedero ragione insieme.

Il s'agit ici de compagnies commerciales. Les autres entrées « *ricordanza* » sont toutes analogues et traitent d'affaires particulières et importantes des compagnies auxquelles participe Lapo (et dont il détient apparemment les documents). Rien de privé ici. La *Ricordanza* au sens strict n'y émerge pas.

B) *Ricordanza di Guido Filippi dell'Antella*. Cahier allongé (31x11, papier) de 75 feuillets dont 7 seulement sont rédigés, *d'abord par Guido*, puis par un de ses fils (1312-1327). Informations s'étendant de 1254 (naissance de G.) à 1327 (mariage d'une petite fille).

Du troisième au huitième et du douzième au treizième, *Ricordanze* de Guido :

3 r. *Al nome di Dio amen. Chuaderno di Guido Filippi dell'Antella, ove iscriverae certe ricordanze. chomincialo a scrivere i' ka. marzo anno MCCLXXXVIII*

Io Guido preditto sechondo i ricordo di mia madre nachui del mese di maggio anno MCCLIII

Ne l' anno MCCLXVII andai a Gienova per la conpangnia di Lamberto de l'Antella, e dimora'vi diciotto mesi (puis Vinegia, 1270; Ravenna, 1273, *a prestare*)

3 v. *Ne l'anno MCCLXXII disse la Berta che uno fanciullo k'el ebe il detto anno era mio... Ne l'anno MCCLXXXI, ebi Gianottino d'una fante di Pichardia a Tolosa...*

Ne l' anno (1295) menai moglie la Ghita..Adimari; ebine di dota ciento lib. A fior..

3 r-v. Biographie naissance de ses bâtards, son mariage, la naissance des huit enfants légitimes

3v-4 r Mort de sa femme (1325), son second mariage, sa dot, naissance des enfants du second lit. Décès des enfants jusqu'en 1326.

4 v Deux étapes de sa carrière. Quitte les Scali (1290), puis les Franzesi (1294) Mention des actes notariés lui donnant quittance

5 r-6 r Mariages de ses sœurs, leurs dots – Divers achats fonciers

7 r. Catalogue des documents commerciaux en sa possession (1299)

12-13 r, Achats fonciers

Ici apparaissent vraiment les *Ricordanze* privées majoritairement centrées sur l'auteur, sa famille proche; et son patrimoine. Ensemble très bref et succinct (7 folios pour 73 ans) mais neuf.

C) *Ricordanze di Francesco di Matteo Castellani*, T.I, Ricordanze A (1436-1459), a cura di Giovanni Ciappelli, Florence, 1992

Dans l'histoire des *Ricordanze*, cent cinquante ans ont passé, leur pratique s'est répandue. Dans leur historiographie, une bonne génération s'est écoulée (ici 40 ans) enrichissant l'érudition de tout l'apport d'un travail intensif. On trouvera ci-dessous un fragment de *ricordanze* rédigées de 1436 à 1459 et récemment publiées.

1 r *In nome di Dio e della sua sanctissima madre sempre vergine, madonna Sancta Maria e di tutta la celestiale corte di Paradiso, amen. Questo quaderno è di me Francesco Matheo Chastellani kavaliero, in sul quale scriverò miei ricordi e altri miei facti come scadrà di bisogno, cominciando in nome di Dio a dì primo di settembre 1436, e chiamasi Ricordanze segnato A, e è in tutto carte 58, e da carte 2 a carte 45 mei ricordi e altro, e da 45 a 58 alla ultima alcuno debitore e creditore come scadrà.*

Conformément à une manière séculaire de procéder, l'auteur divise son livre en deux parties, la première devant être réservée, dit-il à ses *ricordanze*, et l'autre enregistrant ses affaires financières, créances et dettes. Dans le détail de la partie *ricordanze*, (c. 2 à 45), on constate qu'il introduit deux catégories d'informations, comme étant proches à ses yeux, et qui le sont aux nôtres aussi, les unes et les autres de caractère domestique. Il fait état en premier lieu des dépenses qui sont celles d'un ménage (c. 2 à c. 31): les nombreuses ponctions fiscales qu'on lui inflige, ses achats domestiques – le frotement de son pain, les étoffes et pièces d'habillement de son épouse – les livres de son *studiolo* (des discours de Cicéron); en somme il rédige au jour le jour

la comptabilité de sa maisonnée, du moins ses dépenses majeures réalisées à tempérament. La seconde catégorie d'informations revêt un caractère plus intime, elles portent sur son épouse et sur ses proches, sans pour autant qu'il leur réserve une partie séparée : elles s'éparpillent au milieu d'un discours orienté différemment :

26 r *Ricordo che in nome di Dio a dì 23 di marzo 1443 mandai la Ginevria mia donna al Bagno a Petriolo insieme con mona Caterina madre di Giovanni Rucellai nostro cognato, e mando con lei (suivent 4 noms) »*

c.31v^o *Richordo ch'a di 13 ottobre anno soprascritto in nome di Dio feci rinovale a Sancta Croce per la benedetta anima della Ginevra mia donna, che Dio per sua misericordia e gratia abia ricevuta tra gl'eletti in vita eterna. E manda ai frati lib. undici di candele con sei falcole, costorono per tutto lib. V s xv d vi*

Pour ce nouveau mariage, il mentionne deux jours plus tard les cadeaux donnés par ses proches, à savoir 12 fourchettes d'argent. Cela dit, la place accordée à son privé strict est réduite, et mélangée à d'autres informations, comme elle l'est dans un « journal » marchand dont son texte a l'allure

En réalité, pas de modèle standard pour les ricordanze. Le dispositif, qui varie, reflète le plus souvent la formation *marchande* de l'auteur, avec sa disposition par rubriques, elles-mêmes chronologiques. Les informations restent succinctes, leur style impersonnel est celui des affaires, où la personnalité des membres de la famille et l'affection qu'on leur porte restent quelque peu noyées.

D) Cette disposition habituelle et minimaliste comporte des exceptions, et de taille. Ces exceptions concernent quelques grands textes beaucoup plus longs, plus sensibles et plus écrits, où la famille constitue le vrai protagoniste dans tout le déploiement de ses membres, de ses alliances et de son histoire, sans pour autant négliger les intérêts matériels, souvent l'occasion de brouilles, et souvent évoqués. À ces *ricordanze* particulières on peut appliquer le nom de mémoires, utilisé plus haut par Ch. Klapisch. Je cite les deux plus célèbres

Donato Velluti, *La Cronica domestica di messer Donato Velluti scritta fra il 1367 e il 1370, con le addizioni di Paolo Velluti fra il 1555 e il 1560*, ed. per I. del Lungo et G. Volpe, Florence, 1914

Giovanni di Pagolo di Bartolomeo Morelli, *Ricordi*, (1393-1411) a cura di Vittore Branca, Florence, 1956.

Pour prendre l'exemple de ce dernier, a la fois longue chronique politique (230 p) et chronique familiale développée, il apparaît tout à fait différent du modèle habituel et cela dans ses deux parties. Sa chronique politique constitue une excroissance où la famille occupe une place minime. Ses mémoires familiales au contraire, très attentives aux ancêtres et aux contemporains, hommes et femmes, à toute la *stirps* proche ou éloignée dans le temps, rivalisent par moments, en perspicacité et sensibilité, avec ce que réa-

lisent en peinture les maîtres contemporains du portrait. Elles éliminent en revanche toute comptabilité, et toute allusion à la gestion de la fortune. Un morceau de bravoure est souvent cité, le voici :

« Nous avons fait jusqu'ici mémoire de tous nos ancêtres et consorts, des morts comme des vivants, exceptés des descendants du dernier fils de Bartolomeo Morelli, à savoir Paolo. Et lui, en sa qualité de dernier, je l'ai raisonnablement réservé pour maintenant, Sans rien retrancher, pas plus que pour les autres, de ce que leur souvenir, à notre connaissance, a de bon et de louable. On mentionnera leur naissance, leurs noms et prénoms, leur condition de fortune, leurs descendants et ce qu'ils sont devenus, que la fortune soit bonne ou mauvaise avec, le cas échéant, les remèdes à utiliser contre nos revers.. Tous ces revers, s'il plaît à Dieu, je les raconterai brièvement, en insistant sur les plus désagréables et les plus blessants, afin que vous en tiriez profit, aussi grossier soit leur récit. Mais tout cela n'est pas fait pour être une lecture de divertissement, ni pour être communiqué à d'autres, aux étrangers à la famille, qui en feraient des gorges chaudes ».

« Le premier fruit que Paolo acquit de son épouse fut une fille; elle naquit un 23 juin, un lundi, à 7 heures et demie, l'an du Seigneur 1365. On la baptisa à San Giovanni le matin du samedi suivant, à savoir le 28 du dit mois. Elle eut nom Giovanna et Bartolomea (*et trois parrains*). De taille normale, une peau superbe, blanche et blonde, très bien faite de sa personne, elle n'était que charme. Parmi ses attraits, il y avait ses mains, mains comme d'ivoire, si bien faites qu'on les aurait dites peintes par Giotto : longues, les chairs souples, les doigts longs et ronds comme des chandelles, les ongles longs et ronds, vermeils et clairs. À ces beautés répondaient ses dons : elle savait de ses mains tout faire de ce qui convient à une femme, avec une grande dextérité pour chaque opération. Son parler était délicat et agréable, et toujours de bon conseil, avec un maintien modeste et mesuré. Sûre d'elle, pleine d'assurance, forte de caractère, elle était riche de tous les dons. Elle lisait et écrivait aussi bien qu'un homme, savait chanter et danser à la perfection » (p.177-180).

*
* *

RESTE À DONNER POUR CE TYPE DE DOCUMENTS LES GRANDS TRAITS D'UNE DÉFINITION EN RESPECTANT TOUT CE QU'ILS COMPORTENT DE COMPLEXE ET DE POLYMORPHE.

– Ils se présentent au premier abord comme un appendice aux livres comptables de la *gestion* marchande, soit pour se remémorer les créances et dettes les plus personnelles, soit pour tenir la comptabilité du patrimoine foncier, soit aussi pour réaliser l'inventaire des documents essentiels du patrimoine (titres de propriété, garanties, baux)

— Ils sont aussi conçus délibérément comme un livre familial. Un tableau de la famille, soit restreinte, soit étendue (ancêtres, oncles, alliances). Un répertoire de ses membres et de leur activité. Un ferment de fierté, de solidarité et de continuité : la famille a su constituer un patrimoine, s'entourer d'alliances, surmonter les difficultés, prouver sa vaillance, s'affirmer au milieu des autres familles. Mais aussi rester unie dans la chaleur des *rappports interpersonnels*, côté masculin et côté féminin. Aux descendants de prolonger cette réussite, bénéfique à tous égards et sur tous les plans, personnel, patrimonial, social, politique

— Sans l'affirmer de manière ostentatoire, sans le cacher non plus, un livre de *ricordanze* se rédige, se conserve et se consulte comme l'instrument d'une ambition *politique*. Cette ambition est celle du pouvoir ; de la participation à un pouvoir de plus en plus oligarchique. Or elle n'est accessible, cette ambition, qu'aux fils des familles qui comptent en ville, qui sont dans le circuit patrimonial et matrimonial, que l'on sait guelfes et qui ont démontré antérieurement leur capacité à gouverner dans des charges nombreuses. Les *ricordanze* ont pour objet d'explicitier tous les arguments destinés à prouver tout cela pour la famille. Côté masculin, mais aussi côté féminin.

— Enfin, élaborées de manière avisée par des connaisseurs expérimentées d'un monde difficile, les *Ricordanze* en révèlent la *règle du jeu*, jeu malaisé, notamment pour les familles aisées, parce que *mobile et imprévu*. Ces familles sont plus que d'autres régies par la Fortune, par la roue de la fortune, et cela à tant d'égards ! Leur réussite commerciale, celle de leurs noces, le remboursement de leurs créances, la mansuétude fiscale des responsables, la faveur prolongée des princes, sont sujettes à tant d'aléas, face auxquels la simple compétence professionnelle est impuissante (cf. les retentissantes faillites qui jalonnent les XIV^e et XV^e s.). En contrepartie et pour triompher de cette incertitude, s'imposent les *contraintes* des normes déjà rodées par les anciens, chaque aïeul fournissant son exemple comme les saints dans l'Église. Normes professionnelles. Normes chrétiennes (invoker Dieu, finir saintement : ici les femmes donnent le ton). Normes mondaines de décence, de savoir faire. Normes familiales : rester solidaires, serrer les coudes. Normes matrimoniales : veiller au choix des alliances. Normes sociales aussi : se ménager la bienveillance des voisins, des petites gens. Normes politiques : choisir son clan et lui rester fidèle avec discernement. Ambitueusement ou modestement, visant la durée ou visant l'éclat, les rédacteurs successifs des *ricordanze*, en mettant tout leur savoir et toute leur expérience au service de la famille, lui constitue ainsi un trésor de normes et de savoir-faire indispensables à sa réussite et tout simplement, à sa survie.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

A. CASTELLANI, *Nuovi testi fiorentini del Duecento*, Florence, 1952.

G. CHERUBINI, « I libri di ricordanze come fonte storica » dans *Scritti toscani. L'urbanesimo médiévale e la mezzadria*, Florence, 1999

Ricordanze di Francesco di Matteo Castellani, t 1. Ricordanze A (1436-1459) a cura di G. Ciappelli, Florence, 1992.

A. CICCETTI – R. MORDENTI, « La scrittura dei libri di famiglia » dans *La letteratura italiana* a cura di A. Asor Rosa, III, *Le forme del testo*, t.2, *La prosa*, Torino, 1984, p. 1117-1159.

I libri di famiglia in Italia : quindici anni di ricerche. Seminario nazionale giugno 1997, Università degli studi di Roma « Tor Vergata », Roma, sous presse.

P.J . JONES, « Forme e vicende di patrimoni privati nelle ricordanze fioriture del Trecento » dans *Economia e Società nell'Italia médiévale*, Torino, 1980.

Ch. KLAPISCH, *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1990.

Ch. M. de LA RONCIERE, « Una famiglia fiorentina nel XIV secolo » dans *Famiglia e parentela nell' Italia medievale*, a cura di G. Duby e J. Le Goff, Bologne, 1981.

L. PANDIMIGLIO, « Ricordanza e libro di famiglia : il manifestarsi di una nuova fonte », dans *Lettere italiane*, 39, 1987, p. 3-19.